

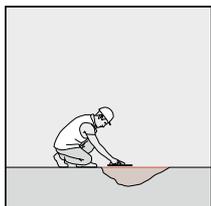
# 1

## Déterminer les dangers

Quels sont les risques en matière de sécurité et de santé dans votre entreprise?

Les listes de contrôle de la Suva et d'autres organisations vous aident à déterminer les dangers.

Pages 3–7



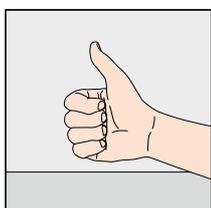
# 2

## Prendre les mesures requises

Il faut ensuite planifier et réaliser les mesures de sécurité appropriées.

Les listes de contrôle et d'autres publications proposent des mesures de sécurité appropriées.

Page 8



# 3

## Agir méthodiquement

L'important, c'est d'agir méthodiquement!

Nous vous conseillons de procéder avec méthode, afin de garantir la sécurité sur le long terme dans votre entreprise, même si vous êtes une petite entreprise.

Pages 9–12

# Détermination des dangers et planification des mesures au moyen des listes de contrôle

## Sécurité et protection de la santé au travail

## Les listes de contrôle facilitent la maîtrise des dangers

Les listes de contrôle sont des outils efficaces pour maîtriser les dangers existant dans votre entreprise. Les listes de contrôle de la Suva sont élaborées par des Médecins du travail ou des Spécialistes de la Sécurité au Travail (MSST).

Les listes de contrôle sont utiles aux petites comme aux grandes entreprises pour déterminer les dangers et planifier les mesures de sécurité requises. En les utilisant, les entreprises de moins de dix collaborateurs peuvent prouver facilement qu'elles satisfont aux prescriptions de la directive CFST relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST).

Si votre entreprise a opté pour une solution par branche, vous pouvez utiliser les différentes listes de contrôle proposées pour mieux inscrire votre travail de sécurité dans une optique de durabilité.

Les informations et les moyens d'information cités dans cette publication sont également disponibles sur Internet à l'adresse [www.suva.ch/determination-des-dangers](http://www.suva.ch/determination-des-dangers).

Vous y trouverez aussi des documents complémentaires tels qu'un outil de recherche rapide qui vous permettra de sélectionner les listes de contrôle se rapportant à votre branche ou à votre classe de risque.

**Nous vous souhaitons plein succès!**

### **Suva**

Sécurité au travail  
Case postale, 1001 Lausanne  
Tél. 021 310 80 40

### **Renseignements**

Tél. 041 419 58 51  
[service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)

### **Commandes**

[www.suva.ch/67000.f](http://www.suva.ch/67000.f)

### **Titre**

Détermination des dangers et planification  
des mesures au moyen des listes de contrôle

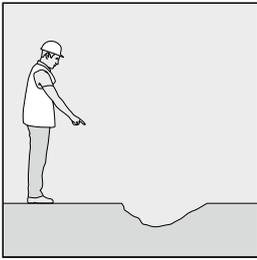
Reproduction autorisée, sauf à des fins  
commerciales, avec mention de la source.

1<sup>re</sup> édition: février 2007

Edition revue et corrigée: février 2019

### **Référence**

67000.f



## Déterminer les dangers

Pour garantir la sécurité, il est indispensable de connaître les dangers existant dans votre entreprise. Il existe de nombreuses listes de contrôle et des publications pouvant vous aider à remplir cette tâche primordiale. Vous trouverez le catalogue complet des thèmes correspondant aux différentes branches:

- dans les listes ci-dessous, ou
- sur Internet à l'adresse [www.suva.ch/determination-des-dangers](http://www.suva.ch/determination-des-dangers)

### Listes de contrôle Suva pour la détermination des dangers et la planification des mesures

Transport et stockage	Bureau	Métal	Forêt	Bois	Bâtiment et installations	Autres	Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
x	x	x	x	x	x	x	Réception d'équipements de travail (uniquement en téléchargement)	<a href="http://www.suva.ch/66084/2.f">www.suva.ch/66084/2.f</a>
x		x		x	x	x	Collaboration avec des entreprises tierces – domaines de coordination	<a href="http://www.suva.ch/66092/1.f">www.suva.ch/66092/1.f</a>
x	x	x		x	x	x	Voies de circulation pour piétons	<a href="http://www.suva.ch/67001.f">www.suva.ch/67001.f</a>
				x			Scies circulaires à table	<a href="http://www.suva.ch/67002.f">www.suva.ch/67002.f</a>
			x		x		Scies circulaires de chantier	<a href="http://www.suva.ch/67003.f">www.suva.ch/67003.f</a>
				x			Toupies	<a href="http://www.suva.ch/67004.f">www.suva.ch/67004.f</a>
x	x	x		x	x	x	Voies de circulation pour véhicules	<a href="http://www.suva.ch/67005.f">www.suva.ch/67005.f</a>
x				x			Silos à plaquettes de bois vert	<a href="http://www.suva.ch/67006.f">www.suva.ch/67006.f</a>
x				x			Silos à copeaux de bois	<a href="http://www.suva.ch/67007.f">www.suva.ch/67007.f</a>
x		x	x	x	x	x	Ouvertures dans les planchers	<a href="http://www.suva.ch/67008.f">www.suva.ch/67008.f</a>
x		x	x	x	x	x	Bruit au poste de travail	<a href="http://www.suva.ch/67009.f">www.suva.ch/67009.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Stress	<a href="http://www.suva.ch/67010.f">www.suva.ch/67010.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Sols	<a href="http://www.suva.ch/67012.f">www.suva.ch/67012.f</a>
x		x	x	x	x	x	Emploi de solvants	<a href="http://www.suva.ch/67013.f">www.suva.ch/67013.f</a>
			x				Scies circulaires à table mobile	<a href="http://www.suva.ch/67014.f">www.suva.ch/67014.f</a>
				x			Raboteuses portatives	<a href="http://www.suva.ch/67015.f">www.suva.ch/67015.f</a>
				x	x		Scies circulaires à main	<a href="http://www.suva.ch/67016.f">www.suva.ch/67016.f</a>
x		x	x	x	x	x	Elingues	<a href="http://www.suva.ch/67017.f">www.suva.ch/67017.f</a>
					x		Petits travaux sur les toits	<a href="http://www.suva.ch/67018.f">www.suva.ch/67018.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Formation des nouveaux collaborateurs	<a href="http://www.suva.ch/67019.f">www.suva.ch/67019.f</a>
x		x	x	x	x	x	Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien)	<a href="http://www.suva.ch/67020.f">www.suva.ch/67020.f</a>
x		x		x	x	x	Chariots élévateurs à contrepoids	<a href="http://www.suva.ch/67021.f">www.suva.ch/67021.f</a>
x				x			Installations de manutention continue de charges isolées	<a href="http://www.suva.ch/67022.f">www.suva.ch/67022.f</a>
x	x	x		x	x	x	Travailleurs isolés	<a href="http://www.suva.ch/67023.f">www.suva.ch/67023.f</a>
x				x			Installations de manutention continue de palettes	<a href="http://www.suva.ch/67024.f">www.suva.ch/67024.f</a>
x				x	x		Entreposage de panneaux en bois et en plastique	<a href="http://www.suva.ch/67025.f">www.suva.ch/67025.f</a>
x				x			Transport de panneaux en bois et en plastique	<a href="http://www.suva.ch/67026.f">www.suva.ch/67026.f</a>
				x			Outils de fraisage	<a href="http://www.suva.ch/67027.f">www.suva.ch/67027.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Echelles portables	<a href="http://www.suva.ch/67028.f">www.suva.ch/67028.f</a>
					x		Eczéma du ciment	<a href="http://www.suva.ch/67030.f">www.suva.ch/67030.f</a>
x	x	x		x	x	x	Risques hivernaux	<a href="http://www.suva.ch/67031.f">www.suva.ch/67031.f</a>
x	x	x					Etagères et armoires à tiroirs	<a href="http://www.suva.ch/67032.f">www.suva.ch/67032.f</a>
			x	x	x		Travailler avec une tronçonneuse	<a href="http://www.suva.ch/67033.f">www.suva.ch/67033.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Tabagisme	<a href="http://www.suva.ch/67034.f">www.suva.ch/67034.f</a>
x		x	x	x	x	x	Protection de la peau au travail	<a href="http://www.suva.ch/67035.f">www.suva.ch/67035.f</a>
		x					Perceuses à colonne et d'établi	<a href="http://www.suva.ch/67036.f">www.suva.ch/67036.f</a>
		x	x				Machines à meuler ou tourets à meuler	<a href="http://www.suva.ch/67037.f">www.suva.ch/67037.f</a>
					x		Echafaudages de façade	<a href="http://www.suva.ch/67038.f">www.suva.ch/67038.f</a>
			x		x		Petits engins de chantier	<a href="http://www.suva.ch/67039.f">www.suva.ch/67039.f</a>

Transport et stockage	Bureau	Métal	Forêt	Bois	Bâtiment et installations	Autres	Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
					x		Filtres à particules pour les moteurs diesel utilisés sur les chantiers souterrains	<a href="http://www.suva.ch/67040.f">www.suva.ch/67040.f</a>
x					x		Machines de chantier à conducteur à pied	<a href="http://www.suva.ch/67041.f">www.suva.ch/67041.f</a>
x				x	x		Accès aux silos pour sable et gravier	<a href="http://www.suva.ch/67042.f">www.suva.ch/67042.f</a>
x				x	x		Transporteurs à bande pour marchandises en vrac	<a href="http://www.suva.ch/67043.f">www.suva.ch/67043.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Comportement sûr	<a href="http://www.suva.ch/67044.f">www.suva.ch/67044.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Nettoyage et entretien des bâtiments	<a href="http://www.suva.ch/67045.f">www.suva.ch/67045.f</a>
x							Chariots électriques à timon	<a href="http://www.suva.ch/67046.f">www.suva.ch/67046.f</a>
				x			Défonceuses portatives	<a href="http://www.suva.ch/67047.f">www.suva.ch/67047.f</a>
				x			Fraiseuses pour joints d'ombre, fraiseuses à rainurer	<a href="http://www.suva.ch/67048.f">www.suva.ch/67048.f</a>
	x						Achat de meubles et accessoires pour travail sur écran	<a href="http://www.suva.ch/67050.f">www.suva.ch/67050.f</a>
	x						Eclairage des postes de travail	<a href="http://www.suva.ch/67051.f">www.suva.ch/67051.f</a>
		x					Tours conventionnels	<a href="http://www.suva.ch/67053.f">www.suva.ch/67053.f</a>
		x	x	x	x	x	Air comprimé	<a href="http://www.suva.ch/67054.f">www.suva.ch/67054.f</a>
		x		x	x	x	Echelles fixes	<a href="http://www.suva.ch/67055.f">www.suva.ch/67055.f</a>
		x					Lubrifiants et fluides de coupe	<a href="http://www.suva.ch/67056.f">www.suva.ch/67056.f</a>
			x	x			Scies à ruban	<a href="http://www.suva.ch/67057.f">www.suva.ch/67057.f</a>
				x			Dégauchisseuses-raboteuses	<a href="http://www.suva.ch/67058.f">www.suva.ch/67058.f</a>
			x			x	Travailler avec une débroussailleuse	<a href="http://www.suva.ch/67059.f">www.suva.ch/67059.f</a>
			x				Fendeuses à coin pour fendre du bois de chauffage	<a href="http://www.suva.ch/67060.f">www.suva.ch/67060.f</a>
			x		x		Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles	<a href="http://www.suva.ch/67061.f">www.suva.ch/67061.f</a>
x	x	x		x		x	Plan d'urgence pour les postes de travail fixes	<a href="http://www.suva.ch/67062.f">www.suva.ch/67062.f</a>
		x		x	x	x	Résines réactives	<a href="http://www.suva.ch/67063.f">www.suva.ch/67063.f</a>
x		x	x	x	x	x	Plateformes élévatrices PEMP – 1 <sup>re</sup> partie: planification sûre	<a href="http://www.suva.ch/67064/1.f">www.suva.ch/67064/1.f</a>
x		x	x	x	x	x	Plateformes élévatrices PEMP – 2 <sup>a</sup> partie: contrôles sur site	<a href="http://www.suva.ch/67064/2.f">www.suva.ch/67064/2.f</a>
x							Quais de chargement	<a href="http://www.suva.ch/67065.f">www.suva.ch/67065.f</a>
x							Rampes ajustables et niches de chargement	<a href="http://www.suva.ch/67066.f">www.suva.ch/67066.f</a>
x							Plates-formes élévatrices pour quais de chargement	<a href="http://www.suva.ch/67067.f">www.suva.ch/67067.f</a>
x		x	x	x	x	x	Bouteilles de gaz	<a href="http://www.suva.ch/67068.f">www.suva.ch/67068.f</a>
			x				Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant pour couper du bois de chauffage	<a href="http://www.suva.ch/67069.f">www.suva.ch/67069.f</a>
		x	x	x	x	x	Vibrations au poste de travail	<a href="http://www.suva.ch/67070.f">www.suva.ch/67070.f</a>
		x	x	x	x	x	Stockage de liquides facilement inflammables	<a href="http://www.suva.ch/67071.f">www.suva.ch/67071.f</a>
x	x	x		x	x	x	Portes et portails	<a href="http://www.suva.ch/67072.f">www.suva.ch/67072.f</a>
x							Transtockeurs	<a href="http://www.suva.ch/67073.f">www.suva.ch/67073.f</a>
x		x	x	x	x	x	Mesures de protection contre les démarrages intempestifs	<a href="http://www.suva.ch/67075.f">www.suva.ch/67075.f</a>
x					x	x	Passerelles, escaliers et plateformes de maintenance	<a href="http://www.suva.ch/67076.f">www.suva.ch/67076.f</a>
		x		x	x	x	Poussières nocives	<a href="http://www.suva.ch/67077.f">www.suva.ch/67077.f</a>
		x	x	x	x	x	Outils manuels	<a href="http://www.suva.ch/67078.f">www.suva.ch/67078.f</a>
					x		Electricité sur les chantiers	<a href="http://www.suva.ch/67081.f">www.suva.ch/67081.f</a>
x		x		x	x	x	Ouvertures dans les parois	<a href="http://www.suva.ch/67082.f">www.suva.ch/67082.f</a>
x				x	x	x	Electricité statique. Risques d'explosion lors de la manipulation de liquides inflammables	<a href="http://www.suva.ch/67083.f">www.suva.ch/67083.f</a>
x		x		x	x	x	Acides et bases	<a href="http://www.suva.ch/67084.f">www.suva.ch/67084.f</a>
				x			Scies circulaires multiples avec avancement par cylindres	<a href="http://www.suva.ch/67085.f">www.suva.ch/67085.f</a>
				x			Scies circulaires multiples avec ruban transporteur	<a href="http://www.suva.ch/67086.f">www.suva.ch/67086.f</a>
				x			Délinéuses avec retour de la lame au-dessus de la table	<a href="http://www.suva.ch/67087.f">www.suva.ch/67087.f</a>
				x			Délinéuses avec retour de la lame au-dessous de la table	<a href="http://www.suva.ch/67088.f">www.suva.ch/67088.f</a>
x		x	x	x	x	x	Equipements de protection individuelle (EPI)	<a href="http://www.suva.ch/67091.f">www.suva.ch/67091.f</a>
		x	x	x	x	x	Machines électriques portatives	<a href="http://www.suva.ch/67092.f">www.suva.ch/67092.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Chargement manuel de véhicules	<a href="http://www.suva.ch/67093.f">www.suva.ch/67093.f</a>
x		x	x	x	x	x	Chargement de véhicules avec des engins de levage	<a href="http://www.suva.ch/67094.f">www.suva.ch/67094.f</a>
x				x	x		Eléments de construction en bois	<a href="http://www.suva.ch/67095.f">www.suva.ch/67095.f</a>
			x				Fendeuses à vis pour fendre du bois de chauffage	<a href="http://www.suva.ch/67096.f">www.suva.ch/67096.f</a>

Transport et stockage							Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
	Bureau	Métal	Forêt	Bois	Bâtiment et installations	Autres		
		x					Presses automatiques	<a href="http://www.suva.ch/67097.f">www.suva.ch/67097.f</a>
		x					Presses excentriques mécaniques desservies manuellement	<a href="http://www.suva.ch/67098.f">www.suva.ch/67098.f</a>
		x					Presses hydrauliques desservies manuellement	<a href="http://www.suva.ch/67099.f">www.suva.ch/67099.f</a>
				x			Scies circulaires à pendule	<a href="http://www.suva.ch/67100.f">www.suva.ch/67100.f</a>
				x			Scies circulaires radiales	<a href="http://www.suva.ch/67101.f">www.suva.ch/67101.f</a>
x						x	Elévateurs de véhicules	<a href="http://www.suva.ch/67102.f">www.suva.ch/67102.f</a>
		x			x	x	Soudage, coupage, brasage et chauffage (travaux à la flamme)	<a href="http://www.suva.ch/67103.f">www.suva.ch/67103.f</a>
		x			x	x	Soudage et coupage (travaux de soudage à l'arc)	<a href="http://www.suva.ch/67104.f">www.suva.ch/67104.f</a>
		x					Scie circulaire à métaux	<a href="http://www.suva.ch/67105.f">www.suva.ch/67105.f</a>
		x					Scie à métaux à ruban	<a href="http://www.suva.ch/67106.f">www.suva.ch/67106.f</a>
		x					Cisailles guillottes	<a href="http://www.suva.ch/67107.f">www.suva.ch/67107.f</a>
		x					Presses-plies	<a href="http://www.suva.ch/67108.f">www.suva.ch/67108.f</a>
		x					Rouleuse	<a href="http://www.suva.ch/67110.f">www.suva.ch/67110.f</a>
		x					Manutention et stockage des tôles	<a href="http://www.suva.ch/67111.f">www.suva.ch/67111.f</a>
x		x					Manutention et stockage des barres et des profilés métalliques	<a href="http://www.suva.ch/67112.f">www.suva.ch/67112.f</a>
x		x	x	x	x	x	Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines	<a href="http://www.suva.ch/67113.f">www.suva.ch/67113.f</a>
				x			Scies circulaires oscillantes à lame escamotable	<a href="http://www.suva.ch/67114.f">www.suva.ch/67114.f</a>
				x			Scies circulaires verticales à débiter les panneaux	<a href="http://www.suva.ch/67115.f">www.suva.ch/67115.f</a>
x					x		Grues de chantier	<a href="http://www.suva.ch/67116.f">www.suva.ch/67116.f</a>
						x	Protection de la peau dans l'agroalimentaire, les cuisines collectives et la restauration	<a href="http://www.suva.ch/67117.f">www.suva.ch/67117.f</a>
			x				Débardage de bois à l'aide d'un treuil à câbles et d'un engin forestier	<a href="http://www.suva.ch/67118.f">www.suva.ch/67118.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Accumulateurs au plomb	<a href="http://www.suva.ch/67119.f">www.suva.ch/67119.f</a>
					x		Ventilation des chantiers souterrains	<a href="http://www.suva.ch/67120.f">www.suva.ch/67120.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Musique au poste de travail	<a href="http://www.suva.ch/67121.f">www.suva.ch/67121.f</a>
x						x	Remontées mécaniques et téléskis	<a href="http://www.suva.ch/67122.f">www.suva.ch/67122.f</a>
x		x		x	x	x	Zones de (dé)chargement à l'aide de chariots élévateurs et d'appareils de levage	<a href="http://www.suva.ch/67123.f">www.suva.ch/67123.f</a>
			x				Préparation du travail	<a href="http://www.suva.ch/67124.f">www.suva.ch/67124.f</a>
				x			Scies à tronçonner et à onglets	<a href="http://www.suva.ch/67125.f">www.suva.ch/67125.f</a>
x							Circulation des véhicules ferroviaires dans l'entreprise	<a href="http://www.suva.ch/67126.f">www.suva.ch/67126.f</a>
x						x	Big bags. Grands récipients vrac souples (GRVS)	<a href="http://www.suva.ch/67128.f">www.suva.ch/67128.f</a>
x					x	x	Entreposage et transport des tranches de pierre	<a href="http://www.suva.ch/67129.f">www.suva.ch/67129.f</a>
		x					Machines à injecter (flots de production)	<a href="http://www.suva.ch/67130.f">www.suva.ch/67130.f</a>
				x	x		Tondeuses à gazon (tondeuses à fléaux, hélicoïdales, rotatives)	<a href="http://www.suva.ch/67131.f">www.suva.ch/67131.f</a>
x		x	x	x	x	x	Risques d'explosion (document pour la prévention des explosions à destination des PME)	<a href="http://www.suva.ch/67132.f">www.suva.ch/67132.f</a>
				x			Tenonneuse	<a href="http://www.suva.ch/67133.f">www.suva.ch/67133.f</a>
			x				Formation et perfectionnement du personnel forestier	<a href="http://www.suva.ch/67134.f">www.suva.ch/67134.f</a>
					x		Travailler par fortes chaleurs sur des chantiers à l'extérieur	<a href="http://www.suva.ch/67135.f">www.suva.ch/67135.f</a>
x					x		Transports dans les travaux souterrains	<a href="http://www.suva.ch/67136.f">www.suva.ch/67136.f</a>
		x		x			Machine CNC pour percer, tourner et fraiser (centre d'usinage)	<a href="http://www.suva.ch/67139.f">www.suva.ch/67139.f</a>
x	x			x	x	x	Cloueuses et agrafeuses	<a href="http://www.suva.ch/67141.f">www.suva.ch/67141.f</a>
x		x	x	x	x	x	Stockage de marchandises en piles	<a href="http://www.suva.ch/67142.f">www.suva.ch/67142.f</a>
x		x	x	x	x	x	STOP à la manipulation des dispositifs de protection	<a href="http://www.suva.ch/67146.f">www.suva.ch/67146.f</a>
					x		Fouilles et terrassements	<a href="http://www.suva.ch/67148.f">www.suva.ch/67148.f</a>
						x	Utilisation de microorganismes	<a href="http://www.suva.ch/67149.f">www.suva.ch/67149.f</a>
		x			x		Echafaudages roulants	<a href="http://www.suva.ch/67150.f">www.suva.ch/67150.f</a>
					x		Travaux de démolition et de déconstruction	<a href="http://www.suva.ch/67151.f">www.suva.ch/67151.f</a>
			x	x	x		Travaux de construction au bord, dans ou au-dessus de l'eau	<a href="http://www.suva.ch/67153.f">www.suva.ch/67153.f</a>
					x		Chantiers de montagne	<a href="http://www.suva.ch/67154.f">www.suva.ch/67154.f</a>
			x		x	x	Déchetueuses	<a href="http://www.suva.ch/67155.f">www.suva.ch/67155.f</a>
			x			x	Entretien et taille des houppiers	<a href="http://www.suva.ch/67156.f">www.suva.ch/67156.f</a>

Transport et stockage	Bureau	Métal	Forêt	Bois	Bâtiment et installations	Autres	Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
x	x	x		x		x	Voies d'évacuation	<a href="http://www.suva.ch/67157.f">www.suva.ch/67157.f</a>
x		x	x	x	x	x	Appareils de levage	<a href="http://www.suva.ch/67158.f">www.suva.ch/67158.f</a>
x		x	x	x	x	x	Ponts roulants	<a href="http://www.suva.ch/67159.f">www.suva.ch/67159.f</a>
					x		Pieux forés, battus ou moulés	<a href="http://www.suva.ch/67160.f">www.suva.ch/67160.f</a>
					x		Travaux spéciaux de génie civil: forages de petit diamètre	<a href="http://www.suva.ch/67161.f">www.suva.ch/67161.f</a>
					x		Travaux spéciaux de génie civil: système pousse-tube	<a href="http://www.suva.ch/67162.f">www.suva.ch/67162.f</a>
x		x		x			Chariots élévateurs latéraux et quadridirectionnels	<a href="http://www.suva.ch/67164.f">www.suva.ch/67164.f</a>
		x			x		Travaux de protection contre la corrosion sur des objets exposés aux intempéries	<a href="http://www.suva.ch/67165.f">www.suva.ch/67165.f</a>
	x				x		Convention concernant les mesures à prendre pour garantir la sécurité et la protection de la santé lors de travaux contre la corrosion sur des objets exposés aux intempéries	<a href="http://www.suva.ch/67165/1.f">www.suva.ch/67165/1.f</a>
				x	x		Tenonneuse de charpente	<a href="http://www.suva.ch/67166.f">www.suva.ch/67166.f</a>
				x	x		Scies circulaires à placage	<a href="http://www.suva.ch/67167.f">www.suva.ch/67167.f</a>
				x			Presses à placage	<a href="http://www.suva.ch/67168.f">www.suva.ch/67168.f</a>
				x			Ficheuses	<a href="http://www.suva.ch/67169.f">www.suva.ch/67169.f</a>
				x			Machines CNC à travailler le bois	<a href="http://www.suva.ch/67170.f">www.suva.ch/67170.f</a>
x	x	x		x		x	Mesures techniques de protection contre le bruit	<a href="http://www.suva.ch/67171.f">www.suva.ch/67171.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Sécurité en service extérieur, partie 1: en déplacement	<a href="http://www.suva.ch/67172.f">www.suva.ch/67172.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Sécurité en service extérieur, partie 2: chez les clients	<a href="http://www.suva.ch/67173.f">www.suva.ch/67173.f</a>
x					x	x	Chargement et déchargement des conteneurs et des bennes	<a href="http://www.suva.ch/67174.f">www.suva.ch/67174.f</a>
x					x	x	Maintenance des conteneurs et des bennes	<a href="http://www.suva.ch/67175.f">www.suva.ch/67175.f</a>
x						x	Engins de damage	<a href="http://www.suva.ch/67176.f">www.suva.ch/67176.f</a>
		x					Presses pneumatiques et électriques	<a href="http://www.suva.ch/67177.f">www.suva.ch/67177.f</a>
	x						Stop aux chutes et faux pas au bureau (administrations, entreprises de services)	<a href="http://www.suva.ch/67178.f">www.suva.ch/67178.f</a>
		x		x		x	Stop aux chutes et faux pas aux postes de travail fixes dans l'industrie et l'artisanat	<a href="http://www.suva.ch/67179.f">www.suva.ch/67179.f</a>
					x		Stop aux chutes et faux pas sur les chantiers	<a href="http://www.suva.ch/67180.f">www.suva.ch/67180.f</a>
x						x	Chambres froides (volume supérieur à 10 m <sup>3</sup> et température de service inférieure à zéro degré)	<a href="http://www.suva.ch/67181.f">www.suva.ch/67181.f</a>
						x	Installations émettant des rayonnements UV	<a href="http://www.suva.ch/67182.f">www.suva.ch/67182.f</a>
		x					Protection des mains dans la métallurgie	<a href="http://www.suva.ch/67183.f">www.suva.ch/67183.f</a>
		x					Protection oculaire dans la branche de la métallurgie	<a href="http://www.suva.ch/67184.f">www.suva.ch/67184.f</a>
x	x	x		x		x	Mains courantes: stop aux chutes et faux pas dans les escaliers	<a href="http://www.suva.ch/67185.f">www.suva.ch/67185.f</a>
x					x	x	Poussières de quartz dans les exploitations de roches et graviers	<a href="http://www.suva.ch/67186.f">www.suva.ch/67186.f</a>
x						x	Travaux sur les installations de remontées mécaniques	<a href="http://www.suva.ch/67187.f">www.suva.ch/67187.f</a>
x							Travaux de maintenance sur les véhicules ferroviaires	<a href="http://www.suva.ch/67188.f">www.suva.ch/67188.f</a>
x	x	x		x		x	Stop aux chutes et faux pas lors des travaux de nettoyage à l'intérieur des bâtiments	<a href="http://www.suva.ch/67189.f">www.suva.ch/67189.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Apprentissage en toute sécurité	<a href="http://www.suva.ch/67190.f">www.suva.ch/67190.f</a>
					x		Pompes à béton	<a href="http://www.suva.ch/67191.f">www.suva.ch/67191.f</a>
x		x	x	x	x	x	Maintenance des machines et installations	<a href="http://www.suva.ch/67192.f">www.suva.ch/67192.f</a>
						x	Installations d'enneigement	<a href="http://www.suva.ch/67193.f">www.suva.ch/67193.f</a>
x		x		x	x	x	Transport et entreposage de verre plat dans les entreprises	<a href="http://www.suva.ch/67194.f">www.suva.ch/67194.f</a>
					x		Ascenseurs de chantier pour personnes et matériaux	<a href="http://www.suva.ch/67196.f">www.suva.ch/67196.f</a>
x							Entrepôts à allées étroites	<a href="http://www.suva.ch/67197.f">www.suva.ch/67197.f</a>
x		x		x	x	x	Accessoires de levage	<a href="http://www.suva.ch/67198.f">www.suva.ch/67198.f</a>
x	x	x	x	x	x	x	Alléger la charge	<a href="http://www.suva.ch/67199.f">www.suva.ch/67199.f</a>
x					x		Liste de contrôle pour les conducteurs de grues à tour pivotante	<a href="http://www.suva.ch/88179.f">www.suva.ch/88179.f</a>
x					x		Check-list pour les conducteurs de camions-grue	<a href="http://www.suva.ch/88180.f">www.suva.ch/88180.f</a>
							Détermination des dangers et planification des mesures au moyen des listes de contrôle (dernière version)	<a href="http://www.suva.ch/67000.f">www.suva.ch/67000.f</a>

## Publications pour la participation du personnel

Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
Dix règles vitales pour le travail en forêt	<a href="http://www.suva.ch/84034.f">www.suva.ch/84034.f</a>
Huit règles vitales pour la branche du bâtiment	<a href="http://www.suva.ch/84035.f">www.suva.ch/84035.f</a>
Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers	<a href="http://www.suva.ch/84036.f">www.suva.ch/84036.f</a>
Huit règles vitales pour la maintenance	<a href="http://www.suva.ch/84040.f">www.suva.ch/84040.f</a>
Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades	<a href="http://www.suva.ch/84041.f">www.suva.ch/84041.f</a>
5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques	<a href="http://www.suva.ch/84042.f">www.suva.ch/84042.f</a>
Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement	<a href="http://www.suva.ch/84044.f">www.suva.ch/84044.f</a>
Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis	<a href="http://www.suva.ch/84045.f">www.suva.ch/84045.f</a>
Dix règles vitales pour la branche de la construction en bois	<a href="http://www.suva.ch/84046.f">www.suva.ch/84046.f</a>
Neuf règles vitales pour le montage de charpentes métalliques	<a href="http://www.suva.ch/84048.f">www.suva.ch/84048.f</a>
Neuf règles vitales pour la construction en éléments préfabriqués en béton	<a href="http://www.suva.ch/84049.f">www.suva.ch/84049.f</a>
Neuf règles vitales pour le personnel au sol des aires de manœuvre d'hélicoptères	<a href="http://www.suva.ch/84050.f">www.suva.ch/84050.f</a>
Neuf règles vitales pour le génie civil et les travaux publics	<a href="http://www.suva.ch/84051.f">www.suva.ch/84051.f</a>
Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie	<a href="http://www.suva.ch/84054.f">www.suva.ch/84054.f</a>
Sept règles vitales pour les transports routiers	<a href="http://www.suva.ch/84056.f">www.suva.ch/84056.f</a>
Sept règles vitales pour la construction métallique	<a href="http://www.suva.ch/84061.f">www.suva.ch/84061.f</a>
Six règles vitales pour le montage et l'entretien des lignes électriques aériennes à haute tension	<a href="http://www.suva.ch/84064.f">www.suva.ch/84064.f</a>
Sept règles vitales pour le montage et l'entretien des lignes électriques avec poteaux en bois	<a href="http://www.suva.ch/84066.f">www.suva.ch/84066.f</a>
Neuf règles vitales pour le travail avec les chariots élévateurs	<a href="http://www.suva.ch/84067.f">www.suva.ch/84067.f</a>
Dix règles vitales pour la branche ferroviaire	<a href="http://www.suva.ch/84071.f">www.suva.ch/84071.f</a>
Dix règles vitales pour les techniciens du bâtiment	<a href="http://www.suva.ch/84073.f">www.suva.ch/84073.f</a>
Dix règles vitales pour les chantiers souterrains	<a href="http://www.suva.ch/84074.f">www.suva.ch/84074.f</a>
Maîtrise le danger. Informations importantes pour votre sécurité (brochure également disponible en albanais, anglais, espagnol, portugais, serbe et turc)	<a href="http://www.suva.ch/88154.f">www.suva.ch/88154.f</a>
Sécurité et protection de la santé sur les chantiers. Pour les intérimaires	<a href="http://www.suva.ch/88217.f">www.suva.ch/88217.f</a>
Faux – juste: situations sur les chantiers	<a href="http://www.suva.ch/11043.f">www.suva.ch/11043.f</a>
Règles vitales consacrées à l'amiante: <a href="http://www.suva.ch/amiante">www.suva.ch/amiante</a>	

## Publications de la CFST

Titre	Commandes et téléchargement (lien, référence)
L'accident n'arrive pas par hasard! Secteur automobile	<a href="http://www.suva.ch/6203.f">www.suva.ch/6203.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Bureaux	<a href="http://www.suva.ch/6205.f">www.suva.ch/6205.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Boulangeries, pâtisseries et confiseries	<a href="http://www.suva.ch/6207.f">www.suva.ch/6207.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Restauration, hôtels et secteurs de restauration des hôpitaux et des homes	<a href="http://www.suva.ch/6209.f">www.suva.ch/6209.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Entreprises d'entretien des textiles	<a href="http://www.suva.ch/6232.f">www.suva.ch/6232.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Commerce de détail	<a href="http://www.suva.ch/6236.f">www.suva.ch/6236.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Secteur de la santé	<a href="http://www.suva.ch/6290.f">www.suva.ch/6290.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Secteur de l'aide et des soins à domicile (Spitex)	<a href="http://www.suva.ch/6291.f">www.suva.ch/6291.f</a>
L'accident n'arrive pas par hasard! Entreprises de l'économie carnée	<a href="http://www.suva.ch/6293.f">www.suva.ch/6293.f</a>
Liste de contrôle: Personnel de salle	<a href="http://www.suva.ch/6801.f">www.suva.ch/6801.f</a>
Liste de contrôle: Cuisines	<a href="http://www.suva.ch/6802.f">www.suva.ch/6802.f</a>
Liste de contrôle: Couteaux de cuisine	<a href="http://www.suva.ch/6803.f">www.suva.ch/6803.f</a>
Liste de contrôle: Personnel d'étage et de chambre	<a href="http://www.suva.ch/6804.f">www.suva.ch/6804.f</a>
Liste de contrôle: Lingeries	<a href="http://www.suva.ch/6805.f">www.suva.ch/6805.f</a>
Liste de contrôle: Fosses de réparation	<a href="http://www.suva.ch/6806.f">www.suva.ch/6806.f</a>
Liste de contrôle: Maintenance des installations aérauliques (installations PNE)	<a href="http://www.suva.ch/6807.f">www.suva.ch/6807.f</a>
Liste de contrôle: Salons de coiffure, ongleries	<a href="http://www.suva.ch/6808.f">www.suva.ch/6808.f</a>
Harcèlement sexuel sur le lieu de travail (commandes: <a href="http://www.publicationsfederales.admin.ch">www.publicationsfederales.admin.ch</a> )	

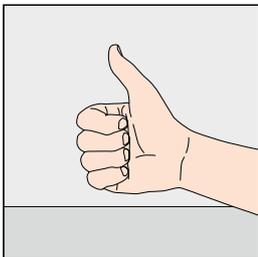
Vous trouverez toutes les publications de la Suva et de la CFST à l'adresse [www.suva.ch](http://www.suva.ch).

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien direct indiquant la référence ou en utilisant la fonction de recherche. Vous trouverez aussi des informations sur les nouvelles publications et les éditions remaniées ou supprimées à l'adresse [www.suva.ch/publications](http://www.suva.ch/publications).

### Renseignements

Tél. 041 419 58 51  
[service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)





## Sécurité systémique

Les employeurs ont également d'autres tâches à accomplir pour garantir la sécurité dans leur entreprise. Nous conseillons aux cadres des petites entreprises (moins de dix collaborateurs) de **contrôler les dix éléments du concept de sécurité ci-dessous**.

Certaines entreprises sont tenues de désigner des responsables et de définir des processus spécifiques concernant la sécurité au travail et la protection de la santé. Il s'agit d'entreprises occupant 50 collaborateurs ou plus et d'entreprises présentant des dangers particuliers et occupant dix collaborateurs ou plus. Documents et infos complémentaires: [www.suva.ch/msst](http://www.suva.ch/msst).

### Sécurité systémique dans les petites entreprises

N° Élément	☒ Infos, documents, preuves
<p><b>1 Principes directeurs, objectifs de sécurité</b> La sécurité exige de communiquer, de fixer des objectifs et d'agir en conséquence.</p> <p><b>Exemple de principes directeurs</b> Nous attachons beaucoup d'importance à la santé et au bien-être de notre personnel et de nos partenaires. La protection de la santé et la sécurité sont pour nous aussi importantes que la qualité ou la compétitivité.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer annuellement avec le personnel des objectifs d'amélioration de la sécurité et de la protection de la santé.</li> <li>• Veiller à ce que les collaborateurs respectent les règles de sécurité en vigueur aux différents postes de travail. Signer la Charte de la sécurité (<a href="http://www.charte-securite.ch">www.charte-securite.ch</a>).</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>2 Organisation de la sécurité</b> L'employeur est personnellement responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé dans l'entreprise.</p> <p><b>Comment procéder?</b> Etudier la présente publication.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>3 Formation, instruction, information</b> Les listes de contrôle et les «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a>, constituent des outils efficaces de formation du personnel. Elles fournissent des renseignements concernant les besoins en formation et le matériel nécessaire.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer l'ensemble du personnel des dangers et des mesures de sécurité nécessaires en utilisant des listes de contrôle, les «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a>, ainsi que des publications générales ou spécifiques à une branche.</li> <li>• Faire former le personnel nécessitant des connaissances spécialisées (grutiers, caristes, etc.) par des centres de formation reconnus.</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><b>Preuves:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• instruction des «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a></li> <li>• permis, autorisations, dérogations</li> </ul>
<p><b>4 Règles de sécurité</b> Les règles de sécurité permettent au personnel et aux tiers de se comporter toujours de manière sûre. En particulier lors de tâches et d'activités à haut risque, il est indispensable d'avoir des règles spécifiques pour l'entreprise et pour les postes de travail.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir l'utilisation des équipements de protection individuelle (p. ex. lunettes de protection, chaussures de sécurité, casque de protection).</li> <li>• Procéder à la mise en œuvre systématique des «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a>, applicables à votre entreprise.</li> <li>• Demander la déclaration de conformité et la notice d'instructions lors de l'achat d'une nouvelle machine.</li> <li>• Entretien des machines, dispositifs et appareils selon les indications des fournisseurs et consigner ces travaux. Observer les «Règles vitales pour la maintenance», <a href="http://www.suva.ch/84040.f">www.suva.ch/84040.f</a>.</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><b>Preuves:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentation des déclarations de conformité et des notices d'instructions</li> <li>• présentation de rapports, factures, etc.</li> </ul>

N° Élément	☒ Infos, documents, preuves
<p><b>5 Détermination des dangers</b></p> <p>On ne peut éliminer que les dangers que l'on connaît. La détermination des dangers dans l'entreprise et l'évaluation des risques constituent une tâche essentielle de la sécurité au travail.</p> <p>Les listes de contrôle de la Suva et autres documents similaires vous aident à déterminer les dangers. Si cette documentation ne suffit pas pour maîtriser certains risques, vous devez faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail (MSST).</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les listes de contrôle Suva et autres documents similaires significatifs pour l'entreprise (publications du SECO, solutions par branche, solutions par groupe d'entreprises ou solutions types). Cette sélection doit être actualisée tous les ans.</li> <li>• Sélectionner les «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a>, applicables dans votre entreprise en consultant le tableau à la page 7.</li> <li>• Respecter les consignes de sécurité figurant dans les notices d'instructions des machines et des appareils ainsi que les fiches de données de sécurité des substances dangereuses (p. ex. disponibles auprès des fournisseurs).</li> <li>• En l'absence de liste de contrôle appropriée à un risque déterminé, chercher d'autres documents d'aide. Le cas échéant, faire appel à un spécialiste de la sécurité au travail (MSST).</li> </ul>	<p><b>Infos:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• listes de contrôle Suva à partir de la page 3</li> <li>• <a href="http://www.suva.ch/determination-des-dangers">www.suva.ch/determination-des-dangers</a></li> </ul> <p><b>Preuves:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> • présentation des listes de contrôle sélectionnées et utilisées</li> <li><input type="checkbox"/> • sélection des «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a>, applicables</li> <li><input type="checkbox"/> • fiches de données de sécurité correspondantes</li> <li><input type="checkbox"/> • autres documents utilisés, le cas échéant appel à un spécialiste de la sécurité au travail</li> </ul>
<p><b>6 Planification et réalisation des mesures</b></p> <p>La prise des mesures de sécurité requises se fonde avant tout sur l'utilisation régulière des listes de contrôle et a lieu lors de la préparation quotidienne du travail. Des mesures sont proposées dans les listes de contrôle et les documents mentionnés au point 5.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les listes de contrôle et documents choisis et prendre les mesures appropriées. Commencer par la zone de l'entreprise la plus dangereuse.</li> <li>• Adopter les consignes de sécurité figurant dans les notices d'instructions des appareils et machines et dans les fiches de données de sécurité.</li> <li>• Discuter des dangers et des mesures de sécurité avec le personnel concerné (ce qui permet aussi de garantir le droit de participation du personnel tout en participant à la formation de ce dernier).</li> <li>• Appliquer avec méthode toutes les mesures convenues. Plus le danger potentiel est grand (risque possible de blessure), plus le délai d'application des mesures est court.</li> <li>• Consigner et planifier l'application des mesures sur la dernière page des listes de contrôle Suva, par exemple, ou dans le tableau de l'étape 2 «Attestation simple de l'application des prescriptions MSST dans les petites entreprises (registre)».</li> </ul> <p><b>Remarque</b></p> <p>Plus les collaborateurs seront impliqués dans la détermination des dangers et la planification des mesures, mieux ils accepteront les mesures de protection nécessaires. De manière générale, cette démarche augmente l'engagement en faveur de la sécurité et la culture de la sécurité au sein de l'entreprise.</p>	<p><b>Preuves:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> • présentation des listes de contrôle utilisées</li> <li><input type="checkbox"/> • mesures consignées p. ex. dans le tableau page 8 «Attestation simple de l'application des prescriptions MSST dans les petites entreprises (registre)»</li> <li><input type="checkbox"/> • présentation des listes de contrôle utilisées</li> <li><input type="checkbox"/> • mesures planifiées et réalisées</li> </ul>

N° Élément	☒ Infos, documents, preuves
<p><b>7 Organisation en cas d'urgence</b>                      Objectif: tous les collaborateurs connaissent les numéros de téléphone et les mesures immédiates à prendre en cas d'urgence et ont accès au matériel de premiers secours.</p> <p><b>Comment procéder?</b>                      Mettre en place une organisation en cas d'urgence efficace à l'aide du formulaire «Comportement en cas d'urgence» (<a href="http://www.suva.ch/67062-1.f">www.suva.ch/67062-1.f</a>), ainsi que des listes de contrôle «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles» (<a href="http://www.suva.ch/67061.f">www.suva.ch/67061.f</a>) et «Plan d'urgence pour les postes de travail fixes» (<a href="http://www.suva.ch/67062.f">www.suva.ch/67062.f</a>).</p>	<p><b>Preuves:</b></p> <p><input type="checkbox"/> • p. ex. formulaire «Comportement en cas d'urgence» (<a href="http://www.suva.ch/67062-1.f">www.suva.ch/67062-1.f</a>) complété et affiché</p> <p><input type="checkbox"/> • présentation de la liste de contrôle utilisée</p>
<p><b>8 Participation</b>                      La participation active des collaborateurs est garantie lorsqu'ils peuvent prendre part à l'utilisation des listes de contrôle, c'est-à-dire à la détermination des dangers et à la planification des mesures. Vous devez leur rappeler leur droit de participation et leurs obligations en la matière.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire participer les collaborateurs concernés à la détermination des dangers et à la planification des mesures.</li> <li>• Informer les collaborateurs qu'ils sont tenus d'éliminer immédiatement toutes les lacunes en matière de sécurité ou, si cela n'est pas possible, d'en aviser leur supérieur direct.</li> <li>• Informer les collaborateurs qu'ils ont le droit de dire STOP en cas de non-respect des règles vitales.</li> <li>• Annoncer suffisamment tôt aux collaborateurs les mesures organisationnelles prévues (horaires, cycles de travail, pauses, fumée, etc.) et leur donner la possibilité d'exprimer leur avis.</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>9 Protection de la santé</b>                      L'employeur est tenu de garantir des conditions de travail ne nuisant pas à la santé (hygiène, ergonomie, horaires de travail, aucun stress préjudiciable, etc.).</p> <p><b>Comment procéder?</b>                      Utiliser les listes de contrôle traitant de la protection de la santé (p. ex. stress, substances entraînant une dépendance, etc.).</p>	<p><b>Infos:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• listes de contrôle Suva à partir de la page 3</li> <li>• brochures du SECO (<a href="http://www.seco.admin.ch">www.seco.admin.ch</a>)</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> • présentation des listes de contrôle utilisées</p>
<p><b>10 Contrôle</b>                      Il faut contrôler tous les ans si votre entreprise respecte toutes les étapes figurant dans la présente publication.</p> <p>Il est très utile d'analyser, au moins une fois par an, le nombre de jours d'absence et de déterminer la fréquence et les causes de ces absences. Ces informations aident à définir les améliorations possibles.</p> <p><b>Comment procéder?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter et utiliser tous les ans la présente brochure et consigner les mesures réalisées par exemple dans le tableau «Attestation simple de l'application des prescriptions MSST dans les petites entreprises (registre)».</li> <li>• Contrôlez régulièrement si vos collaborateurs respectent les «règles vitales», <a href="http://www.suva.ch/regles">www.suva.ch/regles</a> et <a href="http://www.suva.ch/amiante">www.suva.ch/amiante</a>.</li> </ul>	<p><b>Preuves:</b></p> <p><input type="checkbox"/> • mesures consignées p. ex. dans le tableau page 8 «Attestation simple de l'application des prescriptions MSST dans les petites entreprises (registre)»</p> <p><input type="checkbox"/></p>

## Infos complémentaires

Coordonnées	Internet	Téléphone
<b>Organisations responsables</b> des solutions interentreprises MSST (solutions par branche, solutions par groupe d'entreprises et solutions types)	<a href="http://www.cfst.ch">www.cfst.ch</a> , MSST	
<b>CFST</b> Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (secrétariat)	<a href="http://www.cfst.ch">www.cfst.ch</a>	041 419 51 11
<b>Suva</b> Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents	<a href="http://www.suva.ch">www.suva.ch</a>	041 419 51 11
<b>ICT</b> Inspections cantonales du travail	<a href="http://www.arbeitsinspektorat.ch">www.arbeitsinspektorat.ch</a>	
<b>SECO</b> Secrétariat d'Etat à l'économie	<a href="http://www.seco.admin.ch">www.seco.admin.ch</a>	031 322 56 56
<b>MSST</b> Médecins du travail, ingénieurs de sécurité, hygiénistes du travail et chargés de sécurité	<a href="http://www.suva.ch/msst2">www.suva.ch/msst2</a>	
<b>bpa</b> Bureau suisse de prévention des accidents	<a href="http://www.bpa.ch">www.bpa.ch</a>	031 390 22 22
<b>Electrosuisse</b> SEV Association pour l'électrotechnique, les technologies de l'énergie et de l'information	<a href="http://www.electrosuisse.ch">www.electrosuisse.ch</a>	021 312 66 96
<b>SSIGE</b> Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux	<a href="http://www.ssige.ch">www.ssige.ch</a>	021 310 48 60
<b>ASS</b> Association suisse pour la technique du soudage	<a href="http://www.svs.ch">www.svs.ch</a>	061 317 84 84
<b>ASIT</b> Association suisse d'inspection technique	<a href="http://www.svti.ch">www.svti.ch</a>	044 877 61 11
<b>BST</b> Bureau pour la sécurité au travail	<a href="http://www.b-s-t.ch">www.b-s-t.ch</a>	044 258 81 11
<b>SPAA</b> Service de prévention des accidents dans l'agriculture	<a href="http://www.spaa.ch">www.spaa.ch</a>	021 995 34 28

## Bases légales

Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA)	<a href="http://www.admin.ch">www.admin.ch</a> , RS 832.30
Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst)	<a href="http://www.suva.ch/1796.f">www.suva.ch/1796.f</a>
Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST)	<a href="http://www.suva.ch/6508.f">www.suva.ch/6508.f</a>